



**Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard**

**Bureau du 10 février 2022**

## **RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS**

**Etaient présents :** Guy DUMOLLARD, Marie-Lise MARCHAIS, François MOIROUD, Georges CAGNIN, Paul REGALLET, André BOIS

**Excusé :** Christophe VEUILLET

### **1- Actualités**

- **Schéma cyclable et priorités :** les Présidents des 3 EPCI sont invités à signer le courrier au Département sur les priorités retenues
  
- **Leader : Présentation des 2 chargées de mission :** Maelle Bourg et Clémentine Périat
  - Pas de changement sur les 2 périmètres possibles pour la nouvelle programmation (2 Parcs de Chartreuse et des Bauges ou bien autour du Rhone avec les GAL acteurs du Léman Lyon)
  - Prévisionnel pour le COPROG de mars – voir ci dessous
  - Présentation des courriers adressés par le groupement autour des 2 Parcs (Bauges et Chartreuse) pour une potentielle candidature et par le groupement autour du Rhône du Léman à Lyon pour une potentielle rencontre avec la Région

### **Actualisation LEADER :**

Total nouvelle maquette = 622 675 Euros à engager avant Mai 2022.

Reste à programmer 420 425 Euros (déjà largement fléchés) + Enveloppe d'abondement de 191 250 Euros

**La Région prévoit un dégageant d'office en Mai 2022.**

Le prochain COPROG se déroulera fin mars lors duquel seront présentées et soumises à validations les prochaines actions et la nouvelle maquette en présence de la Région.

D'autres COPROG pourront potentiellement être organisés respectivement en avril et mai 2022. A partir de fin avril, l'enveloppe restante pourrait être « dégageant d'office ».

### ➤ **Recrutements :** évolutions

- **Leader :**
  - ⇒ départ de Maëlle Bourg le 27 février, mi-temps en février
  - ⇒ arrivée de Clémentine Périat pour 4 mois à temps plein sur Leader pour renfort le 07/02
  - ⇒ arrivée début avril de Bénédicte Michard à temps plein sur leader
- **Assistante de direction Smaps :**
  - ⇒ Arrivée de Mireille Richard à la mi mars
  - ⇒ Elle travaillera aussi 0.4 etp sur la gestion Leader
- **N2000 et Avelo2 :** des candidatures à l'étude. SHR et CEN n'ont pas donné suite.

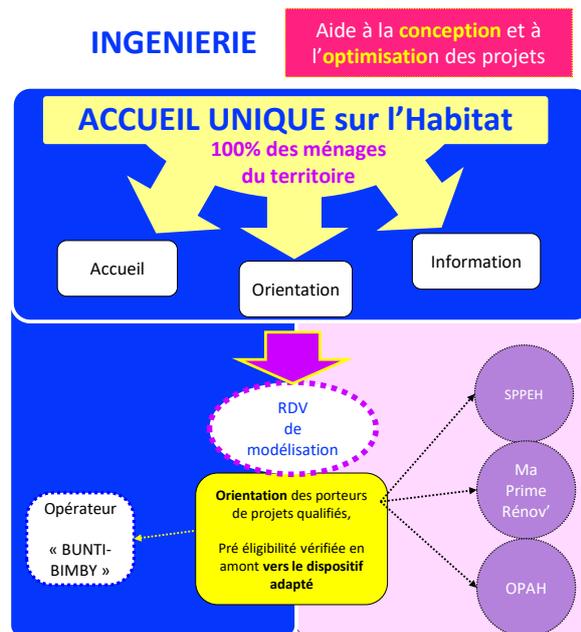
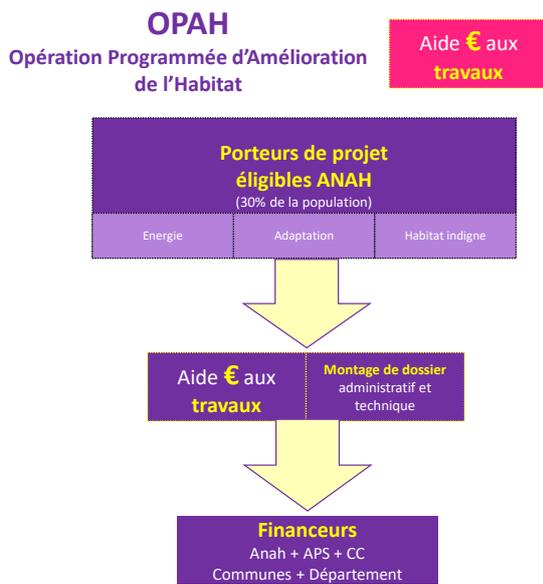
### ➤ **Habitat :** retour sur la réunion du 1er février et sur la rencontre du 4 février avec la DDT

#### **Réunion DDT :**

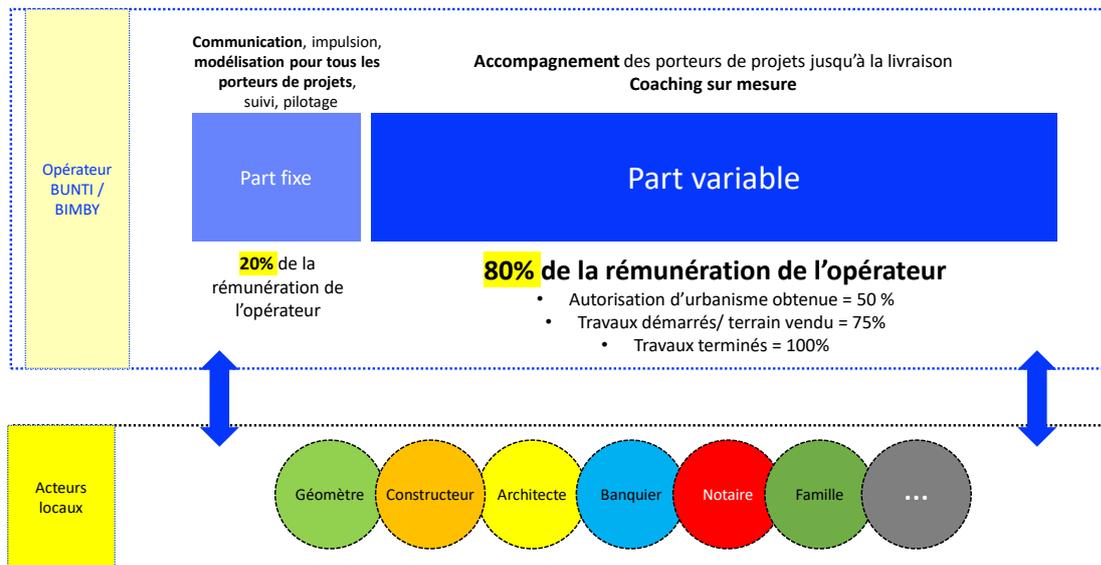
Les services de la DDT ont fait part de leurs remarques sur certains aspects du diagnostic. Ils souhaitent quelques compléments sur le volet OPAH. Ils seront fournis prochainement.

1<sup>er</sup> février :

Suites proposées et supports complémentaires pour préciser certains aspects



## INGENIERIE



### RAPPELS

#### OPAH = Travaux

**Contenu** : un opérateur est choisi par consultation pour réaliser un accompagnement technique et financier pour la réalisation de **travaux** (énergie, autonomie, insalubrité)

Financement par l'ANAH de l'accompagnement et des travaux (+ caisses retraites, CD73, MSA... sur les travaux)

Public : modestes, soit moins de 10 % de la population locale

#### Ingénierie = Conception et optimisation des PROJETS sur du bâti (type rdv de modélisation)

⇒ **Aucun travaux financés dans ce cadre** (mais par ailleurs oui, on y revient plus loin)

⇒ **Aucun euro donné aux porteurs de projet**

**Contenu** : travail avec les porteurs de projet sur leur bâti, terrain, grange....

Peut concerner tout le monde, on peut aussi cibler certaines populations selon les ressources....

**Sources sur les projets :** projets des porteurs de projet volontaires

Pas de « prospection », mais communication, analogue à celle faite pour les journées de modélisation dont les 30+10 rdv ont été remplis en 8 jours.

**Conclusions :**

- Les élus du Bureau donnent feu vert pour poursuivre le travail de construction d'un plan d'actions sur 2 volets : une OPAH et une ouverture avec un accompagnement
- Il s'agira de préciser les contenus et le dimensionnement de ces 2 volets ainsi que le plan de financement
- Le montage du guichet unique sera à préciser, pour y intégrer par exemple le SPPEH sans faire doublon
- Le montage de ce plan d'action devra être finalisé d'ici avant l'été 2022

- **Culture :** Projet d'événementiel en 2022 : Projet de 3 week end culturels entre les EPCI l'année où il n'y a pas EAPLL En Avant Pays Le Livre.  
Ce sujet est reporté à un prochain Bureau

Le Président évoque le dossier **Fenêtre sur paysage**, avec le projet de réalisation de deux œuvres refuges sur l'itinéraire St Jacques de Compostelle. Ce projet est à la charnière entre Tourisme et Culture. Le budget par refuge s'élève à 143 000 € construction, communication et animation compris. Pour 2 refuges, le montant est de 220 000 €. Les financements sont nombreux pour ce projet.

Il rappelle l'intérêt de ce type de projet en réseau sur tout l'itinéraire. Ces équipements pourraient être utilisés par les randonneurs, les pèlerins et aussi les habitants.

La maîtrise d'ouvrage pourrait être communale, Fenêtre sur paysage, voir Smaps. Etude à poursuivre.

- **Tourisme :** Retour sur la réunion du 7 février. Bonne participation à cette réunion.

**Décisions prises :**

- 1<sup>er</sup> mars 14h, réunion des Présidents, VP tourisme et présidents d'OT sur la question de la gouvernance et de la destination PLA en particulier
- Les autres propositions sont retenues (communication, web, observatoire, Place de marché (?), Mission Tourisme, ....) Elles devront être affinées et trouver chacune un pilote technique pour mener chaque groupe de travail.

**F Moiroud précise les points suivants :**

Il rappelle les participants : Commission tourisme APS PLA – OT, EPCI, Smaps, Agate M Dietlin

**Propositions de travail commun faites sur les sujets suivants :**

« MITO » formation action de montée en compétences , Ambition tourisme Région, Observatoire du tourisme, ajuster sur communication et web après réunion du 1<sup>er</sup> mars

1<sup>er</sup> mars 14h au Smaps : sur la politique, sur la destination PLA, besoin d'échanger

Les techniciens ne sont pas conviés à cette rencontre. Il y aura d'autres réunions pendant lesquelles ils seront associés.

- **Préparation du BP 2022 :** Premiers éléments

- Enveloppe BP 2022 analogue à l'enveloppe 2021
- Les projets suivants sont inscrits notamment

**Fonctionnement :**

- ⇒ RH : N2000 et AVELO2 + mutualisation sur RH et compta + renfort Leader
- ⇒ Mobilité : actions sur Avelo2
- ⇒ Alcotra : séminaire élus sur la coopération européenne + formation outils visio conférence
- ⇒ Culture et lecture : tous les dispositifs habituels culture + Ma bib en fête
- ⇒ Tepos : convention ASDER, éco défis CMA, Sensibilisation, chaleur renouvelable, SPPEH/Faire
- ⇒ Habitat : 1<sup>ère</sup> tranche OPAH en fin 2022 (si accord sur le BP) – Arrêt du SLIME –
- ⇒ Enquête mobilité 2022
- ⇒ Suite du CRTE, 2<sup>ème</sup> tranche avec Agate pour avoir un outil de mise à jour périodique partagé
- ⇒ Interrogations sur les actions avec la Chambre d'agriculture, PAT Plan Alimentaire Territorial et CLIF Comité Local d'Installation Foncière. Manque de ressources et de compétences disponibles.

Décision : mettre une ligne AGRI et rester présent

**Relancer la Chambre d'agriculture et proposer une rencontre au Bureau.**

**Besoin de ressources pour travailler sur les projets, OU alors, renoncer à certaines actions**

**Investissement**

- ⇒ AVELO2 : une présentation sera faite au prochain Bureau.
- ⇒ Sinon lignes habituelles

**Attention : les ressources de fonctionnement se raréfient : région, leader, appels à projets...**

**Dernière hausse des cotisations en 2015.**

➤ **Enquête déplacements** : démarrage reporté, conséquences et informations suite à la réunion du 5 février  
Le comité de pilotage du 8 février 2022 a validé le démarrage au 1er mars 2022, sachant que la période d'enquête s'étendra jusqu'au 7 mai (hors période de vacances scolaires).

Les mesures liées à la communication sont donc à reprendre :

- Les affiches et dépliants, modifiés, seront réimprimés au cours des 2 prochaines semaines pour une livraison le 28 février. Pour rappel, ces documents sont destinés à être mis à disposition dans vos locaux et vos équipements publics. Par ailleurs, comme convenu en décembre, ils seront directement livrés au siège de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie, étant donné le nombre d'exemplaires. De plus, Métropole Savoie se charge d'envoyer des exemplaires dans chaque commune.
- Un surcoût lié au décalage de démarrage de l'enquête sera appliqué
- Le comité de pilotage a programmé la conférence de presse le jeudi 3 mars à 9h.  
Participants : Marie Lise Marchais absente – Guy Dumollard et Paul Régallet seront présents

➤ **SCOT : informations suite aux échanges nationaux – conférence 27 janvier**

Le Président indique les échanges avec le groupe de travail sur l'évolution des réglementations en termes d'urbanisme. Le questionnement est mené à l'échelle nationale / SCOT

Des propositions sont attendues de la part des élus Scot au niveau national

1 élu supervise cela avec 2 salariés

Propositions faites :

- Outil unique au niveau national, accessible aux SM, EPCI, Communes
- Plateforme pour les open data, documents d'urbanisme, investissements privés...
- Avoir un outil adapté pour anticiper les évolutions et prendre les bonnes décisions en urbanisme

Cet outil doit être prêt pour fin 2022. Coût : 400 000 € fonctionnement/an, mis à dispo gratuitement aux collectivités.

Financements : recherche des partenaires type Véolia, ...

Fonctionnement : par des privés.

Structure : élus et privés (pour les associer aux enjeux). Un GIE sera proposé pour cette gouvernance.

Réponses variées obtenues des participants à ce stade : « sans avis, attention aux privés, OK intéressant »

Sur 400 – 450 scot présents, 40 % exprimés, 80% de ceux-là sont favorables pour la création de cette plateforme, dont G Dumollard.

Des zones blanches sans Scot existent encore... d'où les 40 %.

Aucun engagement n'a été pris à ce stade.

**But de cette plateforme :**

- Homogénéiser les méthodes de calcul / foncier
- Refaire l'historique du 2011-2021 puis suivre par dizaine d'années.

➤ **Locaux du Smaps :**

Le montant du loyer n'a pas bougé depuis plus de 10 ans. Il est demandé une réactualisation du loyer au prix du marché. Explications :

- Hébergement du Smaps (100 m<sup>2</sup> environ) et favorable pour les maintenir ainsi
- Projet d'extension des locaux, à prévoir, comme le plan de financement
- Logement d'agents de la CCVG à Pravaz, faute de pouvoir les loger tous à la CCVG
- CCVG 40 % de la population, pour environ 70 % du loyer actuellement.

**Loyer actuel : 6 000 € par an. Demandé : 13 860 € - Décision : 13 000 €**

## 2- Délibérations

### ➤ **Leader :**

- **Dossier lecture numérique 2022** : Dépenses : 13 800€ - Subvention leader sollicitée : 11 031.65 €
  - ⇒ Vers des bibliothèques accessibles
  - ⇒ Des bibliothèques connectées aux usagers
  - ⇒ Education aux médias et à l'information
  - ⇒ Parentalité numérique
- **Révision de la fiche animation 2021** : pour tenir compte des dépenses réelles suite au décès de Philippe Beluze. **Voir annexe ci-dessous**
- **Avelo2 sur Leader** : sur la base du projet global déposé, la sollicitation Leader s'élève à 20 000 €

- **Avelo2** : délibération sur la demande de subvention au CTS à corriger suite au COPIL du 1<sup>er</sup> février
- Avelo2 sur CTS** : sur la base du projet global déposé, la sollicitation au CTS s'élève à 23 000 €

**Voir annexe ci-dessous**

**Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident les 3 délibérations ci-dessus relatives à des demandes de financement LEADER**

### ➤ **Culture et lecture :**

- Savoie Bib : sollicitation pour Ma bib en fête 2022 à hauteur de 2 000 €
- Délibération relative à la revente de matériel utilisé par En Avant Pays Le Livre (Voir liste ci-dessous)

**Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident les 2 délibérations ci-dessus**

- CTS : Projet de « festival 2022 », sollicitation à hauteur de 5 000 €  
Projet chaque trimestre une manif (concert, spectacle...) Projet à affiner.  
Cette délibération est reportée à un prochain Bureau.

### ➤ **TEPOS :**

- **Sensibilisation et communication** : subvention Leader à hauteur de 40 000 € (80%)

La sensibilisation et la communication sont deux axes indispensables à une mobilisation large autour de la démarche Territoire à Energie Positive. Afin de communiquer massivement autour des différents dispositifs qui seront mis en place pour la transition énergétique et de sensibiliser les différents acteurs, il est proposé d'acter une demande de financement LEADER qui permettra notamment de financer les Eco-défis (commerçants & artisans), la sensibilisation aux enjeux environnementaux (Fresques du Climat) et aux solutions (formations éco-conduite par exemple), la communication autour de dispositifs existants et à venir (France Rénov', covoiturage, chaleur renouvelable...).

**Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la délibération ci-dessus**

- **Cadastre solaire : (voir délibération « convention ASDER »)**

Le Syndicat du Pays de Maurienne a contacté le SMAPS afin de lui proposer un groupement d'achat pour la réalisation d'un cadastre solaire. Outil de visualisation et d'identification du potentiel solaire sur les toitures, ce cadastre en ligne permettrait aux particuliers de connaître l'intérêt du solaire pour leur propre habitation (photovoltaïque ou solaire thermique, vente totale ou autoconsommation). Pour le territoire, l'outil permet d'identifier les principales surfaces de toiture à haut potentiel, pour de futures démarches groupées.

Après réflexion, de nouvelles formules sont envisageables :

1. Cadastre de base dépenses 8 000 €, subvention à 80 %
2. cadastre augmenté 13 200 € dépenses, subvention à 80 %
3. démarche photovoltaïque (coût 3000 € pour la démarche, 70 % de financement) sur bâtiments publics en direct avec les Communes et EPCI (avec animation par un stagiaire de l'ASDER).

Groupement possible avec APTV (Tarentaise Vanoise) et SPM (Maurienne)

**Solution retenue par le Bureau** : 3 ; la démarche photovoltaïque (coût 3000 € pour la démarche, 70 % de financement) sur bâtiments publics en direct avec les Communes et EPCI (avec animation par un stagiaire de l'ASDER). Cette formule est intégrée dans la convention ASDER.

- **Convention ASDER (y compris études sur le photovoltaïque sur les bâtiments publics)**

L'ASDER accompagne les collectivités dans leurs démarches d'économies d'énergie et de développement d'énergies renouvelables sur le patrimoine public, ainsi que sur l'animation du SPPEH (sensibilisation autour de la rénovation du bâti privé). La convention 2021 (25 000 €, financement 77% dont participation interco pour le SPPEH), fait état d'une dizaine d'évènements, de 180 personnes touchées, d'une centaine d'élèves sensibilisées et de plus d'une dizaine de communes accompagnées dans leurs projets (rénovation, changement chauffage...).

Suite à la validation en comité de pilotage, il est proposé d'acter le conventionnement avec un budget similaire pour 2022 (24 000 €), comprenant la réalisation d'études d'opportunité photovoltaïques sur les bâtiments publics des collectivités intéressées.

Contenus

-**Démarche TEPOS : 16 225 € (Accompagnements de projets, visites & formations... )**

-**Animations SPPEH : 7763 € (Animations grand public & artisans sur la rénovation énergétique)**

Le montant total de ces opérations est de 24 000 €.

Les animations se réalisant dans le cadre de la **Démarche TEPOS** seront contractualisées avec l'ASDER dans la convention annuelle.

Les **Animations SPPEH** seront contractualisées soit directement avec le Département de la Savoie (via la convention d'objectifs annuels), soit avec l'ASDER, dans le cadre de la convention annuelle.

***Les membres du Bureau, à l'unanimité moins 1 voix (G Cagnin sur les études photovoltaïques via l'ASDER), valident la délibération ci-dessus***

**Pour information : Prospection RTE sur l'évolution des enjeux liés à l'énergie avec chaque scenario : 20 avril présentation.**

**3- Autres sujets**

➤ **Prochaines réunions :**

Bureau à 18h : 10/03 – 14/04 – 17/05

Comité Smaps : 31/03 18h30

COFIL CTS : 21/04 9h

Le Président  
Guy DUMOLLARD



# ANNEXES

## Délibération 1 - ANIMATION GESTION 2021 (Demande réajustée)

Avec la disparition de Philippe BELUZE et l'absence d'animateur sur une grande partie de l'année, les dépenses de la collectivité ont été très différentes de celles identifiées à la demande d'aide initiale. Si nous instruisons ce dossier en l'état, des **pénalités** devraient être appliquées à l'instruction de la demande de paiement.

Nous devons procéder à une **demande d'aide réajustée** pour l'animation/gestion du leader sur l'année 2021 afin de coller au mieux à la réalité de l'animation et de la gestion 2021, incluant les frais de gestion forfaitaires.

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux montants réalisés pour l'année 2021.

|   | Montant                       |
|---|-------------------------------|
| <b>Financements européens (FEADER) sollicités (a)</b>   | <b>39 733.45 €</b>            |
| <b>Montant total de l'aide publique nationale sollicitée (b)</b><br>dont financeurs publics sollicités : cocher les cases correspondantes et préciser si possible pour chaque cofinancier, le dispositif ciblé et le montant. | _ _ _ _ _ _ _ , <br> _ _ _  € |
| <b>Autofinancement (c)</b>  | <b>9 933.36 €</b>             |
| <b>Recettes (d)</b>   | _ _ _ _ _ _ _ , <br> _ _ _  € |
| <b>Total : Cout du projet (a+b+c-d)</b>   | <b>49 666.81 €</b>            |

## Délibération 2 - Objet : Mise en œuvre du programme AVELO2

Le Président rappelle que le SMAPS a été lauréat de l'appel à projet AVELO2 de l'Ademe qui permet dès à présent de mobiliser des financements sur les opérations présentées lors de la candidature.

La SPL Agence Ecomobilité, dont le SMAPS est actionnaire, a été consultée pour la mise en œuvre des actions AVELO2 dont voici l'estimatif des **coûts actualisés** sur les 3 années du programme :

| AXE 1: étude/diagnostic  |   |                   | Année de réalisation |
|--|---|-------------------|----------------------|
| Plan mobilité active (accompagnement de 4 bourgs-centres)  | 52 jours                                | <b>24960,00 €</b> | 2022/2023            |
| Démarche d'expérimentation Chaucidou   | 10 jours + topo, fournitures et travaux | <b>28525,00 €</b> | 2023                 |
| Suivi opérationnel de projets aménagements (Yenne, Chevelu...)   | 10 jours                                | <b>4 800,00 €</b> | 2022                 |
| <i>sous-total € (HT)</i>   |   | <b>58285,00 €</b> |                      |
| AXE 2 : service de location/prêt de VAE  |   |                   | Année de réalisation |
| Acquisition du parc VAE base 20 vélos  |   | <b>40219,64</b>   | 2022/2023            |
| IDENTIFICATION ET MOBILISATION des relais  |   | <b>1 417,50 €</b> | 2022                 |
| ACCOMPAGNEMENT CONSTRUCTION du projet avec les relais, définition des modalités de mise à disposition de la flotte |   | <b>5 265,00 €</b> | 2022                 |
| FORMATION des relais   |   | <b>2 955,00 €</b> | 2023                 |

|  |             |                             |
|--|-------------|-----------------------------|
| ORGANISATION/ANIMATION/SUIVI du service  | 10 315,00 € | 2023-2024                   |
| ENTRETIEN de la flotte (20 VAE)  | 5 800,00 €  | 2023-2024                   |
| Conception des outils de COMMUNICATION   | 2 430,00 €  | 2022>2024                   |
| <i>sous-total € (HT)</i>   |             | <b>68 402,14 €</b>          |
| <b>AXE 3 : communication/animation</b>   |             |                             |
|  |             | <b>Année de réalisation</b> |
| Animation/sensibilisation "territoire" mobilité active   | 7 070,00 €  | 2022>2024                   |
| Document réflex'vélo > créa + production   | 4 860,00 €  | 2022-2023                   |
| Animation/sensibilisation inter-entreprises > PAE de la Baronnie   | 6 485,00 €  | 2023-2024                   |
| <b>3 Défis vélo inter-écoles (10 écoles)</b>   |             | 2022>2024                   |
| Accompagnement montage de projet   | 2 835,00 €  |                             |
| ORGANISATION/ANIMATION/SUIVI des défis   | 17 955,00 € |                             |
| Animation/sensibilisation scolaire en amont des défis (contrôle technique vélo, maniabilité, sécurité à vélo...) | 5 735,00 €  |                             |
| Conception des outils de COMMUNICATION   | 4 455,00 €  |                             |
| Vélo santé-séniors : ateliers individuels + groupes  | 2 172,50 €  | 2023-2024                   |
| <i>sous-total € (HT)</i>   |             | <b>51567,50 €</b>           |

Le montant total des opérations sur les 3 axes s'élèvent ainsi à **178 254,64 € HT** pour un plan de financement prévisionnel suivant

| DÉPENSES                                       |                     | Alternative | RECETTES                       |                     |
|--|---------------------|-------------|--------------------------------|---------------------|
| Postes de dépenses                             |                     |             | Nature des concours financiers | Montant en Euros    |
| <b>AXE 1: études/diagnostics</b>               | <b>58 285,00 €</b>  | Leader ou   | CTS                            | <b>34 283,00 €</b>  |
|  |                     |             | ADEME – Avelo 2                | <b>12 345,00 €</b>  |
|  |                     |             | Autofinancement                | <b>11 657,00 €</b>  |
| <b>AXE 2 : service de location/prêt de VAE</b> | <b>68 402,14 €</b>  | CTS ou      | LEADER                         | <b>21 511,71 €</b>  |
|  |                     |             | ADEME – Avelo 2                | <b>33 210,00 €</b>  |
|  |                     |             | Autofinancement                | <b>13 680,43 €</b>  |
| <b>AXE 3 : communication/animation</b>         | <b>51 567,50 €</b>  | Leader ou   | CTS                            | <b>16 994,00 €</b>  |
|  |                     |             | ADEME – Avelo 2                | <b>24 260,00 €</b>  |
|  |                     |             | Autofinancement                | <b>10 313,50 €</b>  |
|  |                     |             | <b>TOTAL ADEME</b>             | <b>69 815,00 €</b>  |
|  |                     |             | <b>TOTAL LEader</b>            | <b>51 277,00 €</b>  |
|  |                     |             | <b>TOTAL CTS</b>               | <b>21 511,71 €</b>  |
|  |                     |             | <b>TOTAL Autofinancement</b>   | <b>35 650,93 €</b>  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                           | <b>178 254,64 €</b> |             | <b>TOTAL GENERAL</b>           | <b>178 254,64 €</b> |

Au vu de ce détail, le Bureau du SMAPS :

- **VALIDE** l'offre de l'Agence Ecomobilité pour la mise en œuvre des actions Avélo2 sur un programme pluriannuel de 3 ans (2022-2024) pour un montant total de 138.035 euros
- **SOLLICITE** l'accompagnement financier LEADER pour les actions de l'axe 1 et 3 à hauteur de **51 277 euros**

- SOLLICITE l'accompagnement financier du Département de la Savoie pour l'action **de l'axe 2** à hauteur de **21 511,71 euros**.

### **Délibération 3 OBJET : Revente de certains éléments de la scénographie de la manifestation « En Avant-Pays, Le Livre ! »**

Le SMAPS a fait l'acquisition de matériel en 2021 dans le cadre de l'événement « En Avant-Pays Le Livre ». Ce matériel, destiné à la scénographie de l'événement et à donner une identité ainsi qu'une cohérence visuelle autour de sa thématique « L'aventure », risque à terme de nous poser des difficultés de stockage. Ainsi, nous pourrions être amené à revendre une partie de ce matériel d'occasion parfois partiellement sali ou abimé à des structures partenaires ou des particuliers.

La présente délibération a pour vocation d'autoriser la revente de ces objets.

Ces ventes devront faire l'objet d'une convention avec l'acheteur précisant le bien vendu et son montant. Un titre sera ensuite émis à l'encontre de l'acheteur pour finaliser la vente.

Les montants de revente prévus sont les suivants :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Tipi / yourte                 | 13€  |
| Tente enfant étoile           | 11 € |
| Cactus Rotin                  | 8 €  |
| Lampe Rotin                   | 13€  |
| Grand tapis Rond 140 cm       | 16 € |
| Petit tapis rond jute 90 cm   | 7 €  |
| Petit tapis rond coton 90 cm  | 4 €  |
| Paravent blanc                | 30 € |
| Paravent White Forest         | 98 € |
| Paravent Rainforest           | 98 € |
| Kakemonos Wild World          | 45 € |
| Coussins Galettes unité       | 3€   |
| Guirlandes LED                | 5 €  |
| Feuillages synthétiques       | 3 €  |
| Arbre du voyageur synthétique | 80 € |
| Etagère cubik                 | 13 € |

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré,

- **Approuvent** la revente de certains éléments de la scénographie de « En Avant-Pays, le Livre ! » en fonction des problématiques de stockage rencontrées par le SMAPS
- **Autorisent** le Président à signer les conventions de revente des objets entre le SMAPS et les acheteurs

### **Délibération 4 - Objet : Interventions de l'ASDER – Animations autour de la démarche TEPOS et du SPPEH**

Le Président rappelle que le SMAPS sollicite l'ASDER depuis plusieurs années pour réaliser des missions de sensibilisation auprès du grand public pour contribuer au développement de bonnes pratiques en termes de rénovation énergétique. Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive, il est proposé d'adopter une convention, sollicitant l'ASDER pour réaliser les missions ci-dessous qui pourront être ajustées chaque année :

- **Démarche TEPOS – 16 225 €**
  - **Organisation d'interventions et de temps d'information auprès des élus** : ateliers d'échanges, visites de site...
  - **Interventions en milieu scolaire**
  - **Accompagnement d'actions Territoire à Energie Positive** : à définir opérationnellement
  - **Accompagnement de projets communaux** : rénovation, construction, installation d'énergies renouvelables...

- **Démarche solaire groupée** : analyses d'opportunité de mise en place de centrales solaires sur le patrimoine public
- ...
- **Animations SPPEH – 7763 €**
  - **Animations grand public** : conférences, visite de site, balade thermographique...
  - **Animations professionnels** : rencontres de syndicats, ateliers auprès des artisans (aides financières...)
  - ...

Le montant total de ces opérations est de 23 988 €.

Les animations se réalisant dans le cadre de la **Démarche TEPOS** seront contractualisées avec l'ASDER dans la convention annuelle.

Les **Animations SPPEH** seront contractualisées soit directement avec le Département de la Savoie (via la convention d'objectifs annuels), soit avec l'ASDER, dans le cadre de la convention annuelle.

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré,

- **Valident** la convention ASDER 2022, comprenant les actions de la **Démarche TEPOS**, avec un budget de 16225€.
- **Autorisent** le Président à signer la convention ASDER 2022.
- **Valident** les animations SPPEH proposées pour l'année 2022 et le budget associé.
- **Autorisent** le Président à prendre toutes les mesures correspondantes

#### **Délibération 5 - Objet : Démarche Territoire à Energie Positive | Mobiliser & informer | Demande de financement LEADER**

Le Président rappelle que le SMAPS est engagé dans la démarche Territoire à Energie Positive et a l'ambition de susciter l'adhésion et de mobiliser massivement les habitants autour de cette dynamique.

Afin de mobiliser largement, il est donc proposé de mettre en place auprès des différents acteurs du territoire (élu, entreprises, agriculteurs, grand public, agents des collectivités, écoles...) :

- **Une communication régulière, diversifiée** (supports papier, numérique, vidéos...), sur les projets du territoire, les événements organisés et les dispositifs mis en place par la collectivité : éco-défis pour les commerçants et artisans, promotion du dispositif de financement « Chaleur Renouvelable », promotion de l'accompagnement France Rénov'...
- **Un programme de sensibilisation grand public** : ateliers Climat, écoconduite... ayant pour objectif de former largement les habitants aux problématiques de changement climatique et de transition énergétique. Les ateliers proposés s'attacheront également à accompagner les individus dans la mise en place de solutions. Ils auront enfin pour but de faire monter en compétence des habitants, afin de devenir des ambassadeurs auprès des autres citoyens, notamment en les formant à l'animation d'ateliers. Celui-ci a pour objectif de sensibiliser 500 personnes d'ici fin 2023, et de former 30 personnes à l'animation d'ateliers.

Le budget global des actions est estimé à 33 252 €HT (soit 39 902 €TTC) pour une fin au plus tard en décembre 2024.

Il est proposé de solliciter les fonds européens LEADER pour financer le projet à 80% (soit une subvention estimée à 31 921,6 €), avec un autofinancement par le SMAPS de 7 980,4 €

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorisent** le Président à solliciter les subventions et notamment un financement LEADER pour la réalisation des actions précitées.
- **Donnent** pouvoir au Président afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre de ce dossier.